

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 8 mars 1999, par lequel monsieur le président :

**A - Expose ce qui suit :**

Par délibération en date du 16 juin 1998, vous avez décidé de formaliser, par une convention, le soutien que la Communauté urbaine apporte à l'association Acoucté. Cette convention, signée le 28 août 1998, a été conclue pour les exercices 1998 et 1999.

Aux termes de l'article 2 de cette convention, un avenant doit fixer les engagements réciproques de la Communauté urbaine et de l'association pour l'exercice 1999.

Au vu du budget prévisionnel de l'association et de son programme d'activités pour 1999 qui figure en annexe au projet d'avenant, une subvention de 616 000 F a été inscrite au budget primitif de la Communauté urbaine. Les modalités de versement de cette subvention sont précisées dans le projet d'avenant ;

**B - Propose de délibérer comme suit ;**

Vu ledit avenant ;

Vu sa délibération en date du 16 juin 1998 ;

Oùï l'avis de ses commissions finances et programmation et environnement, propreté, eau et assainissement ;

**DELIBERE**

**Autorise** monsieur le président à signer l'avenant n° 1 à la convention du 28 août 1998.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,